

Noémie KLEIN
Conservatrice-restauratrice de peinture

RAPPORT DE RECHERCHES STRATIGRAPHIQUES

Villa Benecke
43 rue Goethe, 67000 Strasbourg



Dates d'intervention : du 30.09.2024
au 04.10.2024
Date de rapport : 10.10.2024

06 31 55 00 45 - noemieklein01@gmail.com
9 rue d'Ingwiller, 67000 Strasbourg - Siret : 85365153700021

Sommaire

OBJET DE L'ETUDE	3
LOCALISATION DES SONDAGES	3
RECHERCHES STRATIGRAPHIQUES	6
A) HALL D'ENTREE	6
MUR EST	6
MUR SUD	12
MUR OUEST	14
MUR NORD	19
PORTE NORD	21
PLAFOND DU HALL D'ENTREE SUR LE MUR SUD	23
B) HALL PRINCIPAL	28
MUR EST	29
PLAFOND MUR SUD	30
C) ESCALIER	33
1. MOULURE DEPART DE L'ESCALIER	34
2. MUR EN PARTIE BASSE DE L'ESCALIER	37
3. PLAFOND AU BAS DE L'ESCALIER	38
4. MOULURE MUR EN PIED DE GARDE-CORPS	39
5. MUR EN PARTIE HAUTE DE L'ESCALIER ET MOULURE SEPARANT LA PARTIE HAUTE DE LA PARTIE BASSE DU MUR DE L'ESCALIER	40
6. PLAFOND DU HAUT DE L'ESCALIER	41
PLAFOND	41
PREMIERE CORNICHE / FRISE	43
INTER-FRISE	44
DERNIERE CORNICHE/FRISE	45
CONCLUSION	46

Objet de l'étude

Suite à une demande de l'ABF, une recherche stratigraphique a été réalisée dans le bâtiment du 43 rue Goethe à Strasbourg pour identifier les couleurs et les décors d'origine. Les pièces devant être sondées ont été définies au préalable, lors de l'aller-voir du 6 juin 2024.

Le bâtiment du 43 rue Goethe est une villa construite au début des années 1880. Elle appartenait alors au professeur d'université Ernst Wilhelm Benecke qui lui a donné le nom qu'elle porte aujourd'hui. Le bâtiment est actuellement utilisé par l'université de Strasbourg.



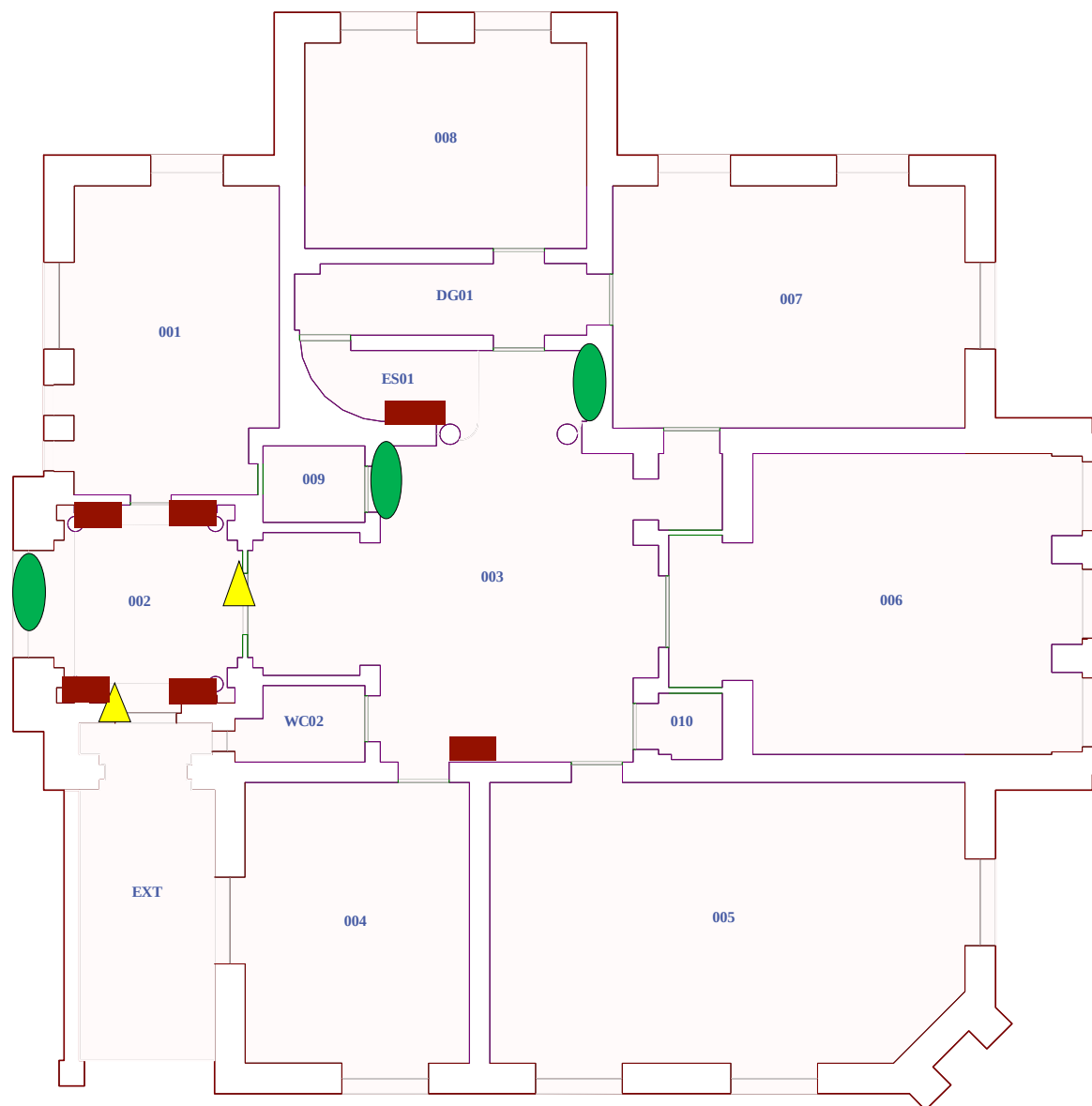
© Archi-Wiki

Localisation des sondages

Des sondages ont été demandés sur les murs et les plafonds du hall d'entrée et du hall principal, sur les murs de la cage d'escalier et sur les plafonds du bas et du haut de l'escalier. Les frises et les moulures au plafond de chaque pièce citée, ainsi que deux portes du hall d'entrée, ont également été sondées.

Cartographie des sondages

-  Sondages sur les murs
-  Sondages sur les plafonds, frises et moulures
-  Sondages sur les portes

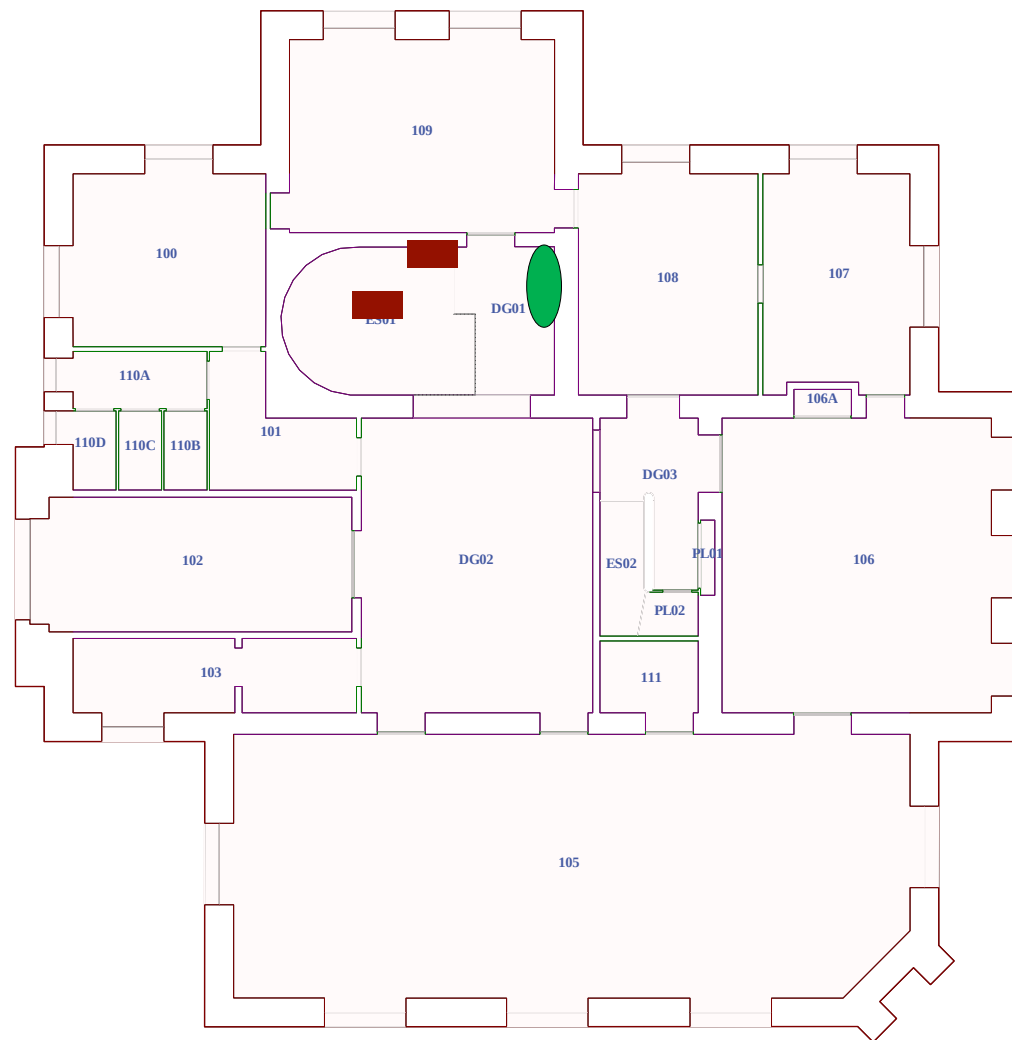


Localisation des sondages au rez-de-chaussée

 Sondages sur les murs

 Sondages sur les plafonds, frises et moulures

 Sondages sur les portes

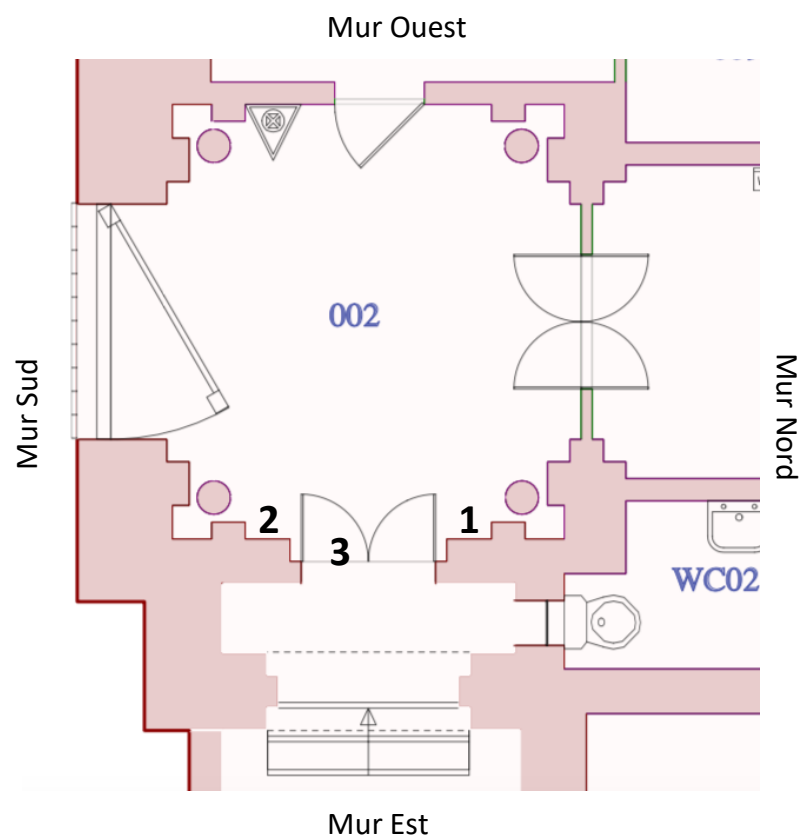


Localisation des sondages au premier étage

Recherches stratigraphiques

a) Hall d'entrée

Mur Est



Localisation des sondages du mur Est sur le plan du hall d'entrée



Localisation des sondages sur le mur Est du Hall d'entrée, © Noémie Klein

1. Mur à gauche de la porte :



Vue d'ensemble des sondages effectués sur le mur Est à gauche de l'entrée, © Noémie Klein



Fenêtre de dégagement montrant le décor à motif, correspondant au deuxième décor peint sur ce mur, © Noémie Klein



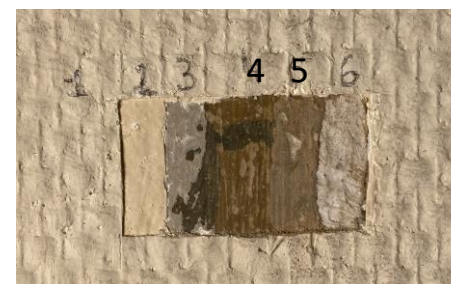
Coupe stratigraphique faite sur le mur Est à gauche de la porte d'entrée, © Noémie Klein

On observe 5 strates recouvrant l'enduit du mur support (en 6). Les décors d'origine correspondent aux couches 4 et 5 sur la coupe stratigraphique. Ce mur a été peint dans un premier temps dans une teinte s'apparentant au beige nacré (RAL 1035) avec un effet de matière donnant une imitation de faux bois, puis a été recouvert par un décor à motifs végétaux en vert jonc (RAL 6013) sur un fond brun vert (RAL 8000). Le style de ces deux couches correspond à des décors de la fin du XIX^e siècle. Les motifs végétaux ont été peints au pochoir avec des détails repris au pinceau. Ces motifs sont typiques du style art nouveau. L'art nouveau s'est répandu à Strasbourg entre les années 1890 et 1914.

2. Mur à droite de la porte :



Vues d'ensemble des sondages et des fenêtres de dégagement effectués sur le mur Est à droite de la porte d'entrée, © Noémie Klein



Coupe stratigraphique faite sur le mur Est à droite de la porte d'entrée, © Noémie Klein

On remarque la même stratigraphie que sur le mur situé à gauche de la porte. Les deux premiers décors ayant été réalisés sur ce mur correspondent aussi aux couches 5 et 4, la dernière strate en 6 étant l'enduit support. Le premier décor appliqué sur ce mur était dans une teinte beige nacré (RAL 1035), puis on retrouve le même décor de style art nouveau avec des motifs végétaux en teinte vert jonc (RAL 8000) peint au pochoir sur un fond brun vert (RAL 1035).

La stratigraphie du mur qui se prolonge à droite derrière la colonne est la même que celle du mur situé à droite de la porte d'entrée, à l'exception de la quatrième strate qui est un fond uni sans motif. La couleur de ce fond est la même que celui des motifs. Il s'agit d'un brun vert (RAL 1035).



Sondage et fenêtre de dégagement effectués sur le mur qui se prolonge derrière la colonne à droite de la porte d'entrée, © Noémie Klein

Colonne située à l'angle du mur Est et du mur Sud :



© Anne-Sophie Lagant



Sondages sur la colonne située à droite du mur Est du hall d'entrée, © Noémie Klein

Un sondage a été réalisé sur la colonne située à l'angle entre le mur Est et le mur Sud. Ce sondage révèle que la colonne n'a pas été peinte. Elle a seulement été vernie. Des traces de dorure ont été trouvées dans les creux de certaines moulures ornant les chapiteaux (indiquées par la zone encerclée en rouge sur la photo ci-dessus).

3. Porte d'entrée



Coupes stratigraphiques effectuées sur la porte d'entrée, © Noémie Klein

Les deux coupes stratigraphiques effectuées sur la porte d'entrée sont légèrement différentes aux deux endroits sondés. Cependant, on retrouve la même première couche d'origine recouvrant le bois de la porte. Cela concerne la couche numéroté 6, il s'agit d'une teinte située entre le brun gris (RAL 8019) et l'olive noir (RAL 6015). On remarque une sous-couche beige (en 7) sur la coupe effectuée sur le caisson de droite. Les couches suivantes 5 et 4 diffèrent aux deux endroits sondés. La couche 5 sur la partie centrale s'apparente à un brun sépia (RAL 8014), tandis que sur le

caisson elle correspond à la teinte brun chocolat (RAL 8017). La couche 4, quant à elle, est de couleur brun chocolat pour la partie centrale et brun olive (RAL 6022) au niveau du caisson.

Mur Sud



Premier décor peint sur le mur Sud, © Noémie Klein



Vue d'ensemble du mur Sud au niveau de l'encadrement de la fenêtre, © Noémie Klein

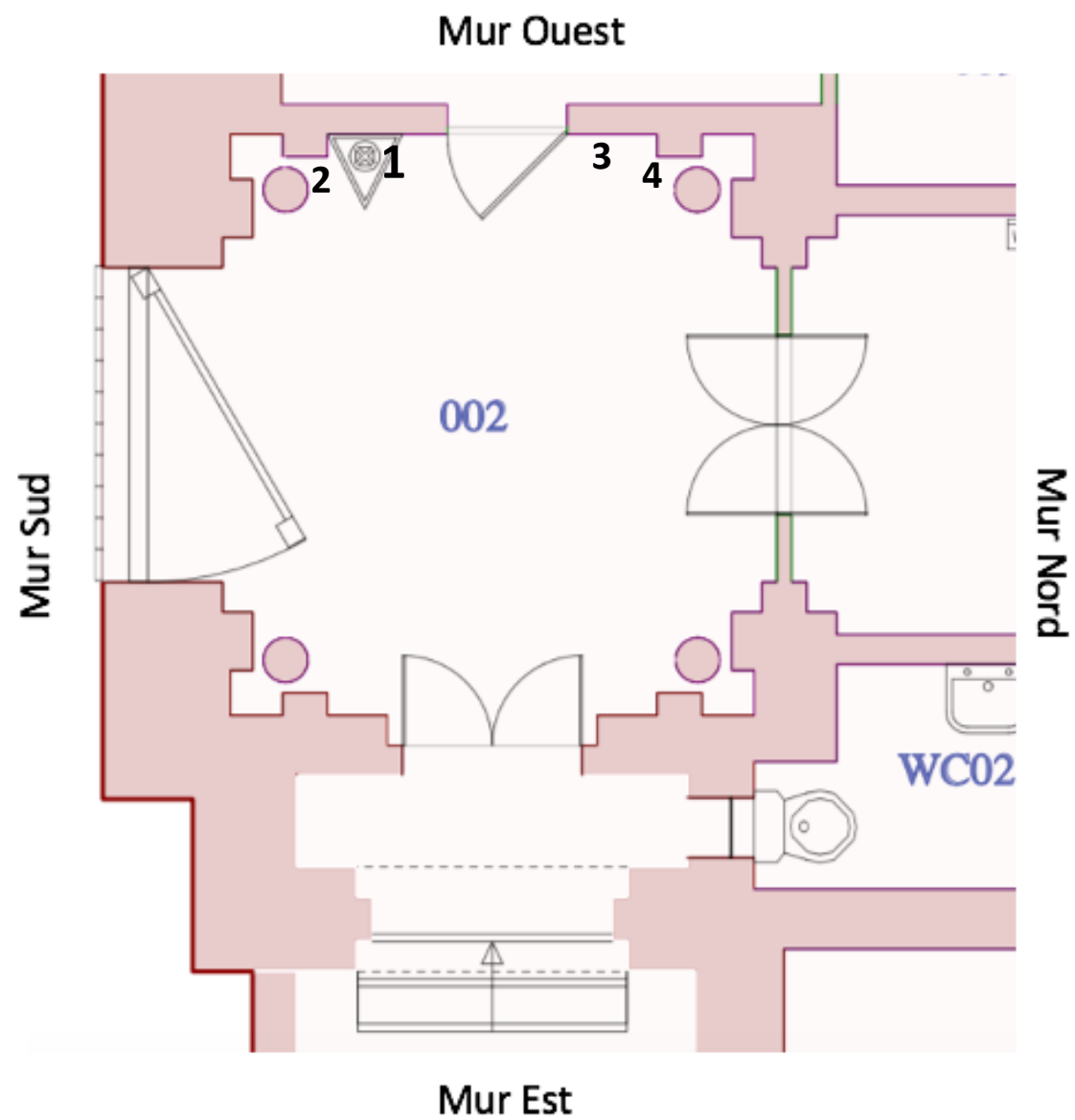


Deuxième décor peint sur le mur Sud, © Noémie Klein

Le mur Sud est percé par une très grande fenêtre dont la largeur s'étend sur presque toute celle du mur. Les sondages ont été effectués sur l'encadrement de la fenêtre du mur Sud car les couches supérieures sont écaillées et laissent clairement apparaître les deux décors sous-jacents. On observe trois strates sur ce mur. Le premier décor a été appliqué directement sur l'enduit support. Il représente des motifs de frise géométrique en teinte brun orangé sur un fond dont la couleur s'apparente à un mélange de blanc perlé, de jaune olive et de jaune sable. Ce

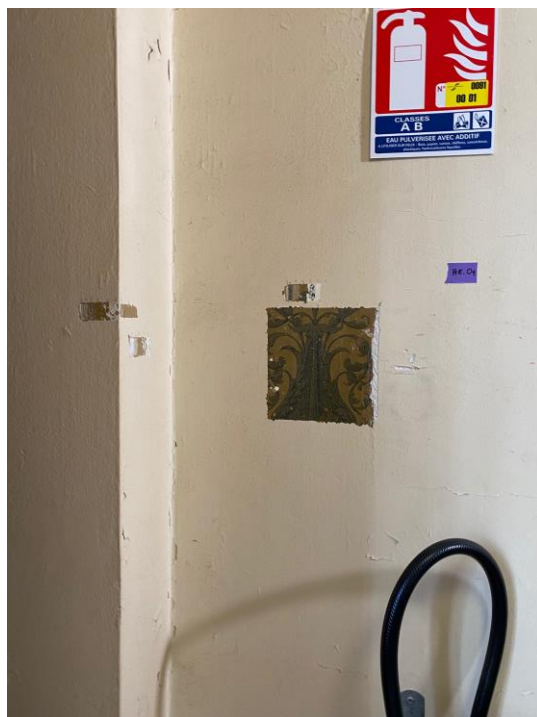
premier décor a été recouvert par un autre décor à motifs présentant des filets et plages colorées de différentes teintes dans les tons bruns, beige et vert. Ce deuxième décor est utilisé dans la zone dégagée.

Mur Ouest

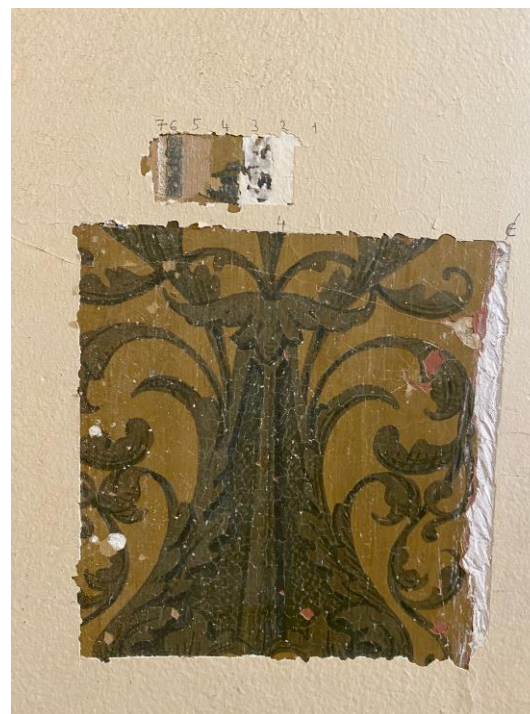


Localisation des sondages du mur Ouest sur le plan du hall d'entrée

1. Mur à gauche de la porte



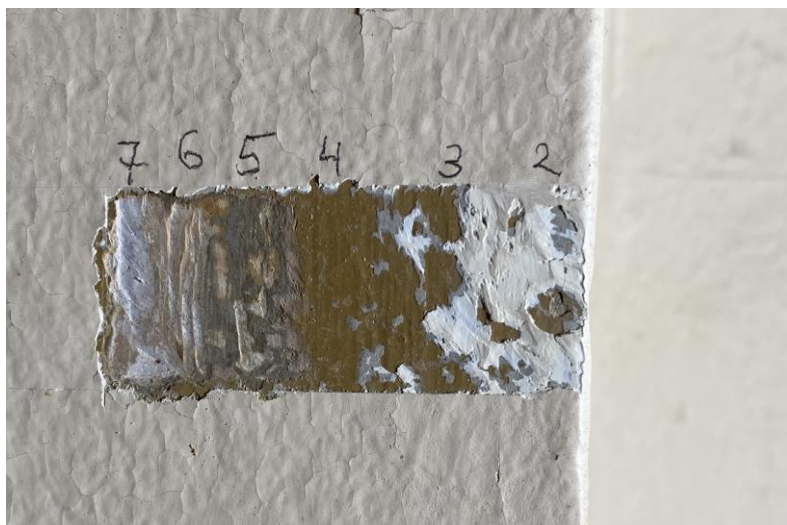
Vue d'ensemble du mur Ouest situé à gauche de la porte, © Noémie Klein



Sondage et fenêtre de dégagement sur le mur situé à gauche de la porte du mur Ouest, © Noémie Klein

On observe globalement la même stratigraphie que sur le mur Est en face, à l'exception d'une couche d'origine supplémentaire (en 6). En effet, l'enduit support avait été peint dans une couleur où on retrouve du beige et de l'olive noire (RAL 6015). Cette couleur ressemble fortement à la première couche identifiée sur la porte d'entrée. Les strates suivantes sont les mêmes que pour le mur Est. Les décors, identifiés comme étant de la fin du XIX^e siècle/ début XX^e siècle, correspondent aux couches 6, 5 et 4. On observe à travers des lacunes dans la fenêtre dégagée que la couche 5 est en réalité de plusieurs couleurs correspondant certainement à un décor ou à plusieurs plages colorées sur le même mur. Les couleurs observées sont du rouge beige (RAL 3012), du beige (RAL 1001) et du rouge nacré (RAL 3012). La couche 4 est le décor à motifs vert jonc (RAL 6013) sur fond brun vert (RAL 8000). On note que le décor a été bûché et remplacé par un enduit blanc à droite de la fenêtre de dégagement. Il s'agit peut-être d'une saignée.

2. Mur d'angle situé à gauche de la porte du mur Ouest et mur derrière la colonne



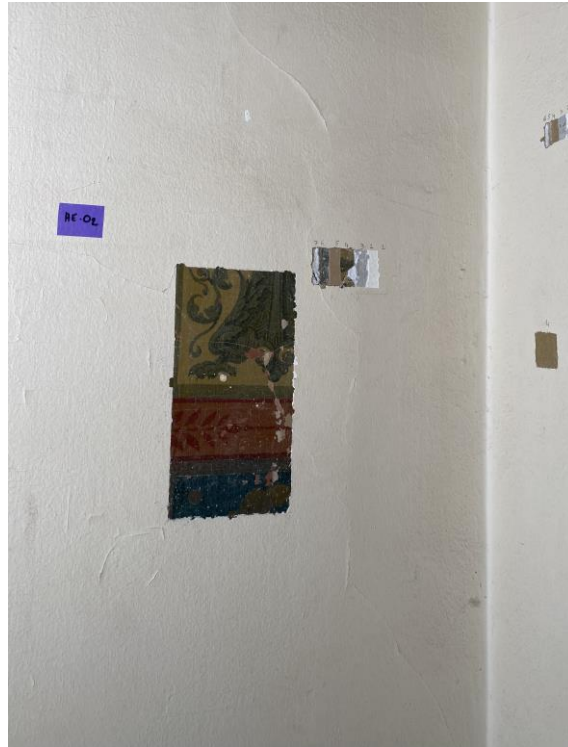
Sondage sur le mur situé à gauche de la porte du mur Ouest, derrière la colonne, © Noémie Klein



Sondages sur le mur d'angle situé à gauche de la porte du mur Ouest, © Noémie Klein

Les strates observées correspondant au décor d'origine, sont légèrement différentes de celles situées sur le mur Ouest directement à gauche de la porte. On trouve une première teinte beige (en 6) peinte directement sur l'enduit support (en 7). Cette couche ressemble à une couche de préparation, puis un fond brun gris (RAL8019) / olive noire (RAL 6015) (en 5) s'apparentant à la teinte trouvée en strate 6 sur la porte d'entrée, et enfin en strate 4, un brun vert (RAL 8000) strié similaire à celui que l'on trouve sur le mur Est en face. Les couches suivantes sont plus modernes et ont certainement été peintes au courant du XX^e siècle.

3. Mur à droite de la porte



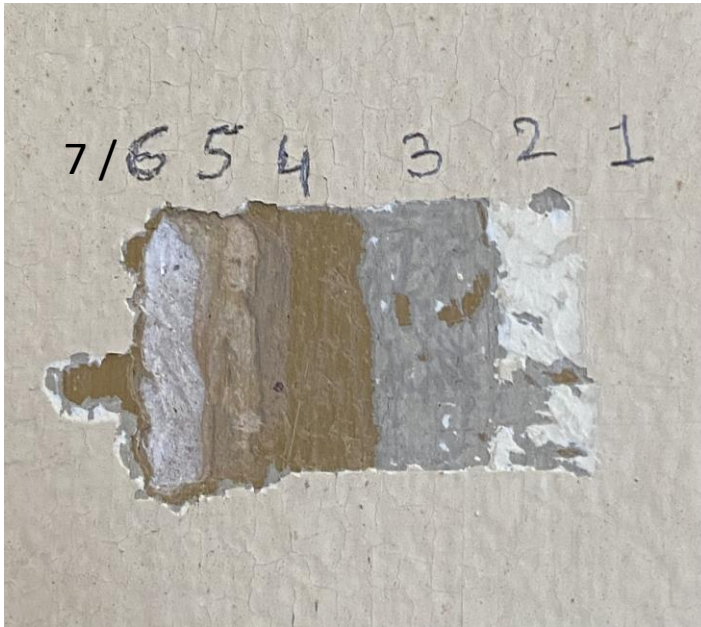
Vue d'ensemble du mur Ouest situé à droite de la porte,
© Noémie Klein



Sondage et fenêtre de dégagement sur le mur Ouest
situé à droite de la porte, © Noémie Klein

On observe exactement la même stratigraphie que sur le mur Ouest à gauche de la porte. Une fenêtre de dégagement plus grande a été réalisée sur ce mur pour la strate 4. On peut voir que sous les motifs végétaux en vert jonc (RAL 6013) sur fond brun vert (8000), se trouvent une frise dans les tons rouge, puis un décor à fond bleu avec des motifs en vert jonc. On remarque également à travers les lacunes que la couche 5 est aussi composée de plusieurs couleurs, on y retrouve le rouge beige (RAL 3012), le beige (1001) et le rouge nacré (RAL 3032) vus sur le mur Ouest situé à gauche de la porte.

4. Mur d'angle situé à droite de la porte du mur Ouest



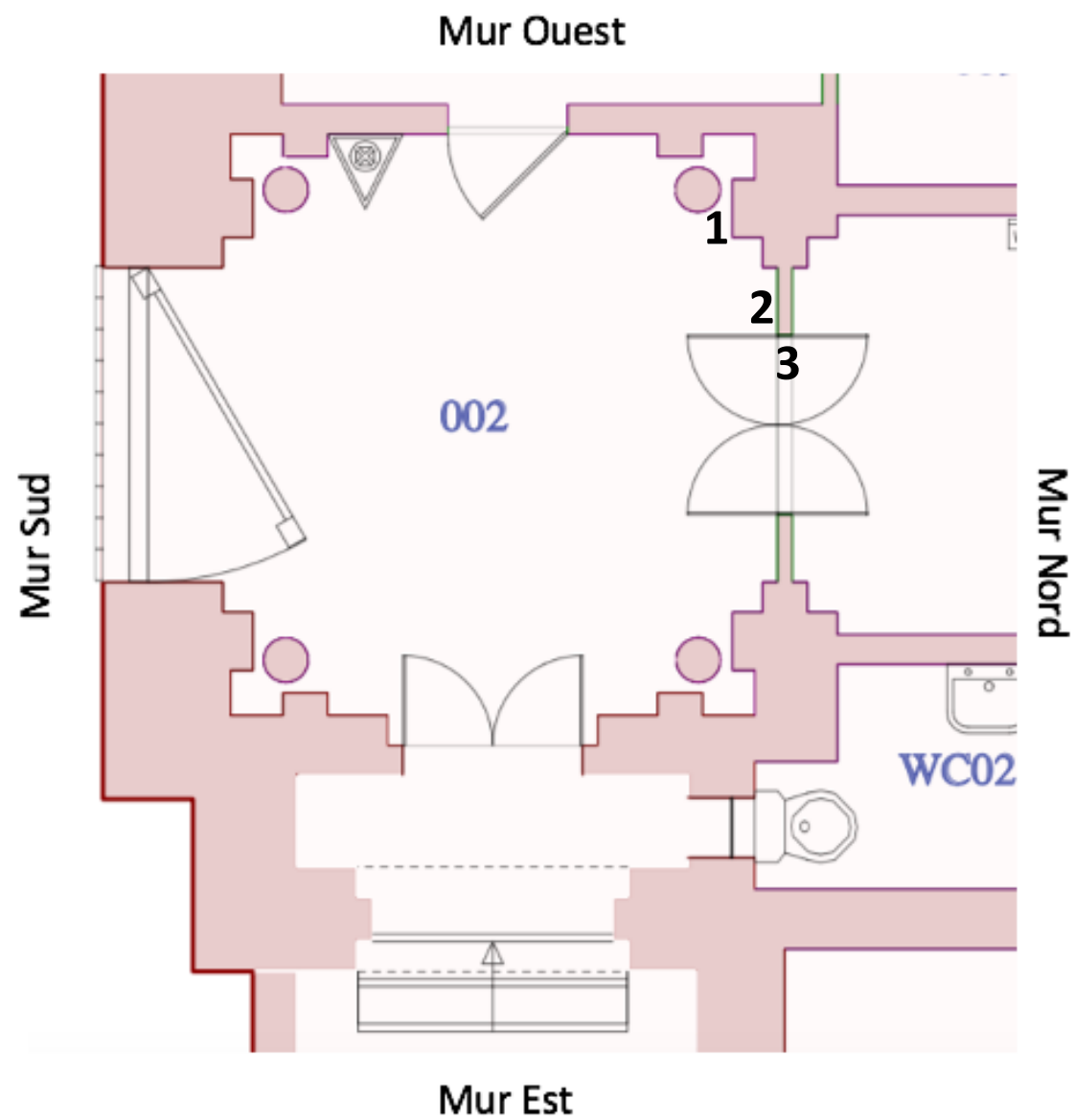
Sondages sur le mur d'angle situé à droite de la porte du mur Ouest, © Noémie Klein



Fenêtre de dégagement de la strate 4 sur le mur d'angle situé à droite de la porte du mur Ouest, © Noémie Klein

La stratigraphie est similaire à celle du mur d'angle à gauche de la porte du mur Ouest.

Mur Nord



Localisation des sondages du mur Nord sur le plan du hall d'entrée

1. Mur d'angle du mur Nord à gauche de la porte



Vue d'ensemble des sondages effectués sur le mur Nord,
© Noémie Klein



Coupe stratigraphique réalisée sur le mur d'angle situé
à gauche de la porte du mur Nord, © Noémie Klein

Le mur Nord est entièrement percé par une large porte fenêtre donnant vers le hall principal. Seuls les murs d'angle ont pu être sondés. La stratigraphie y est la même que celles trouvées sur les murs d'angle du mur Ouest à gauche et à droite de la porte. On remarque toutefois que la couche 5 est légèrement différente. Elle a été peinte en vert jonc (RAL 6013) avec un effet de matière strié plus fortement marqué que sur les autres murs. Il peut s'agir d'un effet voulu pour imiter les fils du bois ou d'une abrasion réalisée pour faciliter l'application de la couche de peinture supérieure.

Porte Nord

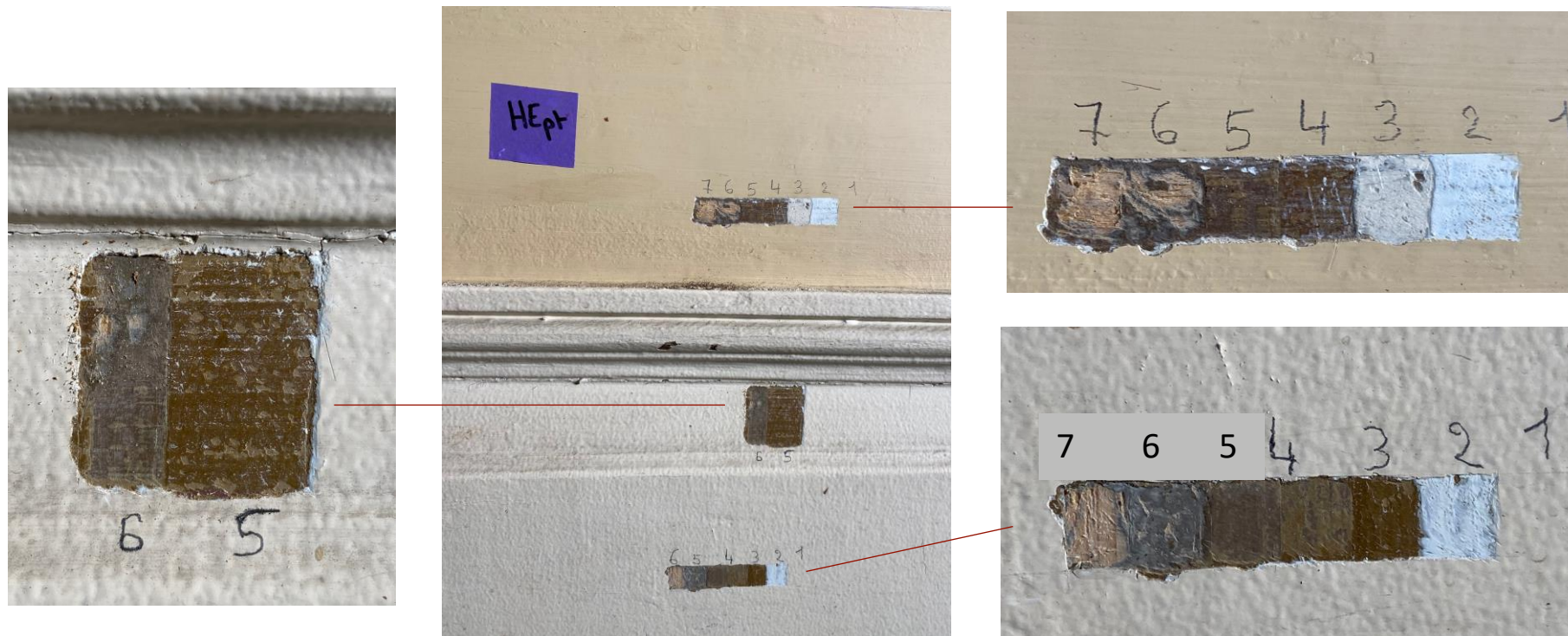
2. Encadrement de la porte



Coupe stratigraphique réalisée sur l'encadrement du battant gauche de la porte du mur Nord, © Noémie Klein

On observe quatre strates sur l'encadrement de la porte du mur Nord. La cinquième strate montre le support bois. Les strates 4 et 3 correspondent aux strates 6 et 5 observées sur un caisson de la porte d'entrée. Il s'agit des teintes olive noire (RAL 6015) pour la couche 4 et brun chocolat (RAL 8017) pour la 3^{ème} couche.

3. Caisson et moulures en partie basse du battant gauche de la porte du mur Nord



Sondages effectués sur la partie basse du battant gauche de la porte du mur Nord, © Noémie Klein

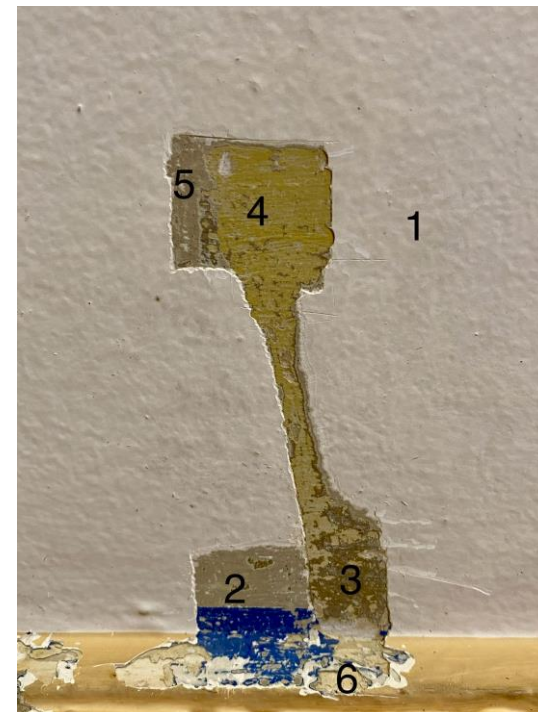
On retrouve la même stratigraphie pour les deux premières couches ayant été appliquées sur cette porte, au niveau des caissons et des moulures. La première couche (en 6) recouvrant le support bois est dans une teinte brun gris (RAL 8019) + olive noire (RAL 6015), puis on observe un brun sépia (en 5). Ces deux strates correspondent à celles trouvées sur l'encadrement de la porte (en 4 et en 3). La quatrième couche n'est pas la même sur le caisson et la traverse centrale. Sur le caisson on note un mélange de beige brun (1011) et de brun sépia (8014) et sur la traverse il s'agit d'un beige (RAL 1001) tirant sur le brun olive (8008) que l'on retrouve en strate 3 sur le caisson.

Plafond du Hall d'entrée sur le mur Sud



Vue d'ensemble des sondages effectués sur le plafond du hall d'entrée, © Noémie Klein

Plafond et première frise



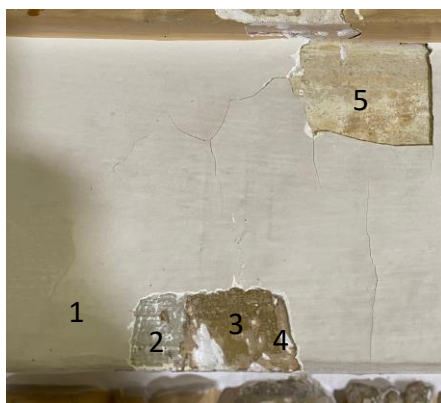
Sondages réalisés sur le plafond et la première frise, © Noémie Klein

On observe 5 strates sur le plafond du hall d'entrée : un premier décor de couleur ivoire clair (RAL 1015) (en 5), une strate de couleur jaune citron (RAL 1012) + jaune sable (RAL 1002) (en 4), puis une teinte beige brun (1011) (en 3) et un décor à fond gris clair (RAL 7035) et une bordure en couleur bleu de sécurité (RAL 505). Ce décor à bordure bleue est recouvert par la peinture blanche actuellement visible en 1.

Sur la frise, on trouve pour le décor d'origine le même ivoire clair (en 5) que sur le plafond. Puis les motifs de la frise ont été peints en blanc perlé (RAL 1013) avec quelques motifs tels que les perles qui ont été rehaussées par de la feuille d'or ou d'argent oxydé¹ (en 4).

¹ Il n'a pas été possible d'identifier clairement à l'œil nu quel type de feuille a été appliqué. Les quelques restes observés ont des reflets dorés avec une oxydation de couleur noir/vert foncé. Cette oxydation correspondrait plus à celle de la feuille d'argent. Une analyse permettrait d'éclaircir ce point.

Inter-frise entre la première et la deuxième frise en partant du plafond



Cette inter-frise est recouverte par 5 couches. Les couches d'origine correspondent aux couches 5, 4 et 3. La première couche ayant été appliquée est ivoire clair (RAL 1015) (en 5), qui a ensuite été recouverte par un beige (RAL 1001) (en 4), puis par un beige brun (RAL 1011) (en 3).

Sondages sur la première inter-frise, © Noémie Klein

Deuxième frise et inter-frise entre la deuxième et la troisième frise



La deuxième frise possède la même stratigraphie que la première qui la surplombe. Cette frise aux motifs moulurés a été peinte en ivoire (en 5) dans un premier temps, puis a dans un second temps été recouverte par un mélange de blanc perlé et de jaune sable avec quelques éléments rehaussés de feuille dorée ou d'argent oxydé (en 4).

Idem pour l'inter-frise, les différentes couches qui la recouvre sont les mêmes. Concernant les couches d'origine, elle a été d'abord peinte en ivoire clair (en 5), puis en beige (en 4) et en beige brun (en 3).

Sondages sur la deuxième frise et deuxième inter-frise, © Noémie Klein

Troisième frise



La troisième frise a la même stratigraphie que les deux premières frises, avec une première couche en ivoire clair (RAL 1015), qui a ensuite été recouverte par du blanc perlé (RAL 1013) avec des touches de jaune sable (RAL 1002). Certains éléments comme l'axe central des feuilles de la frise et le bandeau qui la surplombe ont été recouverts de feuilles dorées ou argentées.

Sondages sur la troisième frise, © Noémie Klein

Troisième inter-frise



Les premières couches de peinture appliquées sur la troisième inter-frise correspondent à celles vues précédemment. On retrouve la couche ivoire clair (en 8) et la couche beige (RAL 1001) (en 7). La troisième couche, en revanche, diffère par sa couleur brun chocolat (RAL 8017) (en 6).

Sondages sur la troisième inter-frise, © Noémie Klein

Quatrième inter-frise



Cette quatrième inter-frise est située à l'horizontale entre les deux colonnes et entre la troisième inter-frise et la quatrième frise. Sa stratigraphie est exactement la même que la troisième inter-frise avec une première couche de couleur ivoire clair (RAL 1015), puis une de beige (RAL 1001).

Sondages sur la quatrième inter-frise, © Noémie Klein

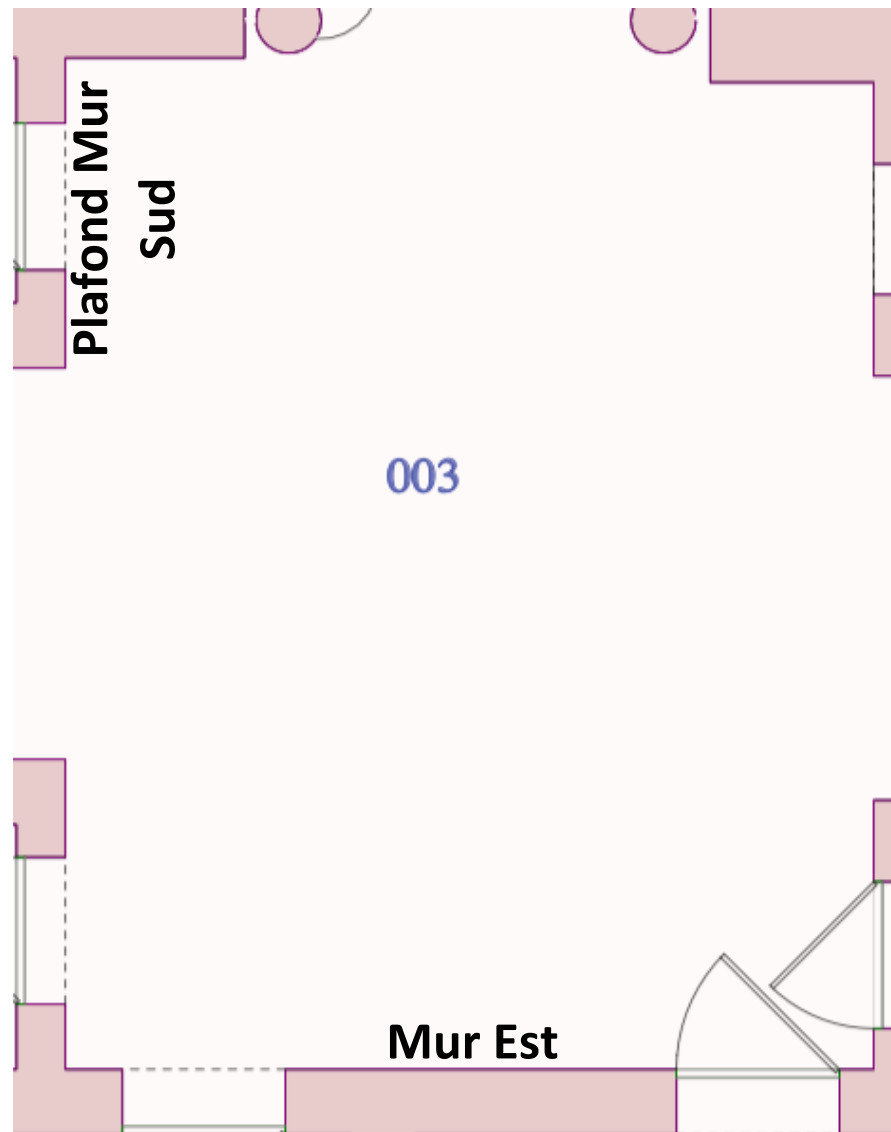
Quatrième frise



La quatrième frise est située à l'horizontale entre les colonnes des angles Sud-Est et Sud-Ouest. Sa stratigraphie est légèrement différente des autres frises. Elle a d'abord été peinte en couleur ivoire (RAL 1014) avec des rehauts beige bruns (RAL 1011) sur les feuillages, ce qui correspond à la première strate trouvée sur les autres frises. La deuxième couche est d'une couleur semblant être un mélange de jaune citron (RAL 1012) et de jaune sable (RAL 1002). Cette frise a ensuite été recouverte par un mélange de gris nacré (RAL 9022) et de beige brun (RAL 1035).

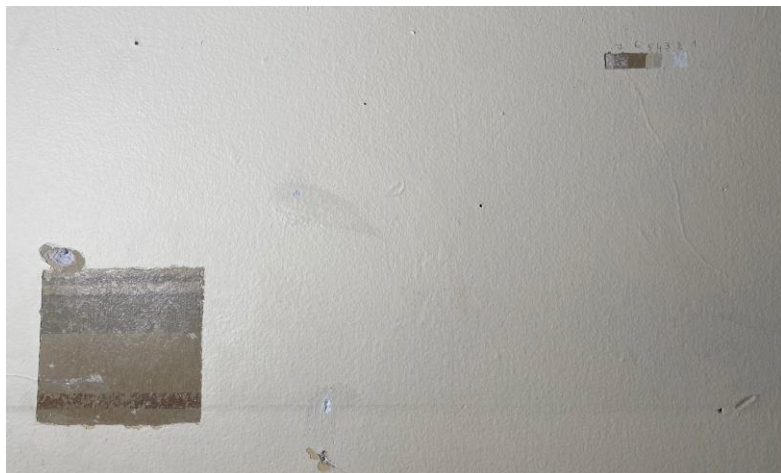
Sondages sur la quatrième frise, © Noémie Klein

b) Hall principal

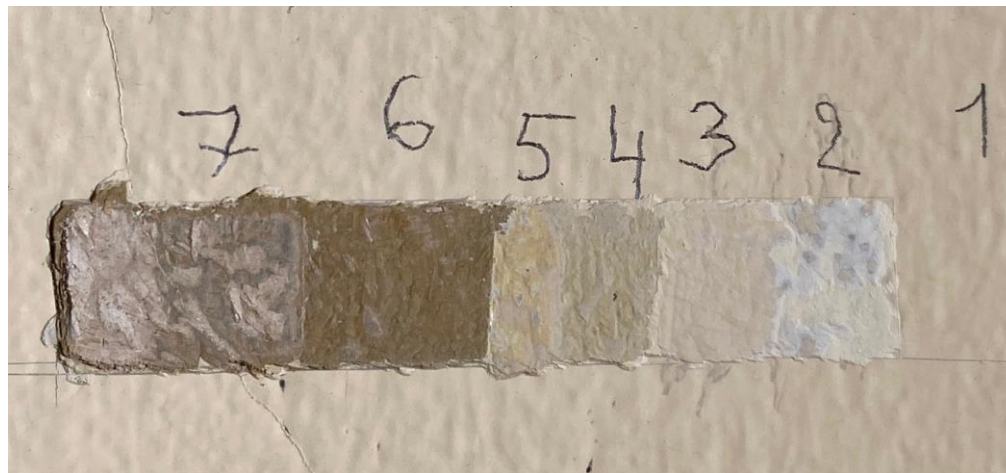


Localisation des sondages dans le hall principal

Mur Est



Vue d'ensemble des sondages effectués sur le mur Est du hall principal, © Noémie Klein



Coupe stratigraphique effectuée sur le mur Est du hall principal, © Noémie Klein



Les couches d'origine correspondent aux strates 7 et 6 sur la coupe stratigraphique. La première couche (en 7) est de couleur brun gris (RAL 8019) /olive noire (RAL 6015) comme sur les portes étudiées dans le hall d'entrée. Cette couche a été recouverte (en 6) par un fond beige brun (RAL 1035) décoré de filets brun rouge (8012) et de filets brun gris (RAL 8019) /brun sépia (RAL 8014). On peut affirmer avec une quasi-certitude que ce décor à motifs est contemporain de celui du hall d'entrée.

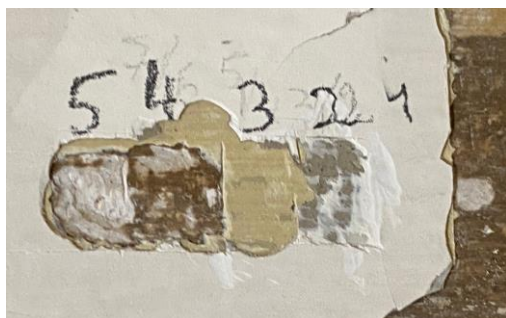
Fenêtre de dégagement de la strate 6 sur le mur Est du hall principal, © Noémie Klein

Plafond mur Sud

Plafond, première frise et première inter-frise



Sondages effectués sur le plafond et la première frise du plafond du mur sud du hall principal, © Noémie Klein



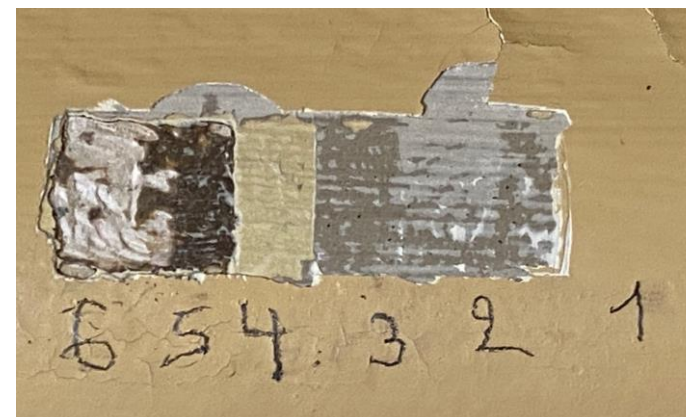
Coupe stratigraphique effectuée sur l'inter-frise, © Noémie Klein

L'enduit du plafond avait été peint, dans un premier temps, en bleu cobalt (RAL 5013) sur un fond beige gris (RAL 1019) (en 4). Il a ensuite été recouvert, dans un second temps, par une couleur s'apparentant à un jaune sable (RAL 1002) avec des effets de matières striées réalisées au pinceau (en 3). Ce jaune a ensuite été recouvert par un blanc perlé (RAL 1013) (en 2).

Les strates d'origine de la frise (ou corniche) sont, en partant de l'enduit de couleurs : beige brun (en 6), jaune sable (en 5) et bleu de sécurité (RAL 5005) sur un gris clair (RAL 7035).

On retrouve dans l'inter-frise, les couches de beige brun (RAL 1011) (en 4), de jaune sable (en 3) et le gris clair (en 2).

Deuxième frise et deuxième inter-frise



Sondages effectués sur la deuxième frise en partant du plafond du mur sud du hall principal, © Noémie Klein



Sondages effectués sur la deuxième inter-frise en partant du plafond du mur sud du hall principal, © Noémie Klein

La frise est couverte par 5 couches de peinture en partie supérieure et 6 couches sur son boudin inférieur ainsi que pour l'inter-frise. Les première couches ayant été peintes sur l'enduit support sont similaires, de même que pour l'inter-frise. On note, en première strate, un beige brun avec une sous-couche grise et des traits de pinceaux visibles formant un effet de matière imitation faux-bois. La seconde couche est de couleur jaune sable.

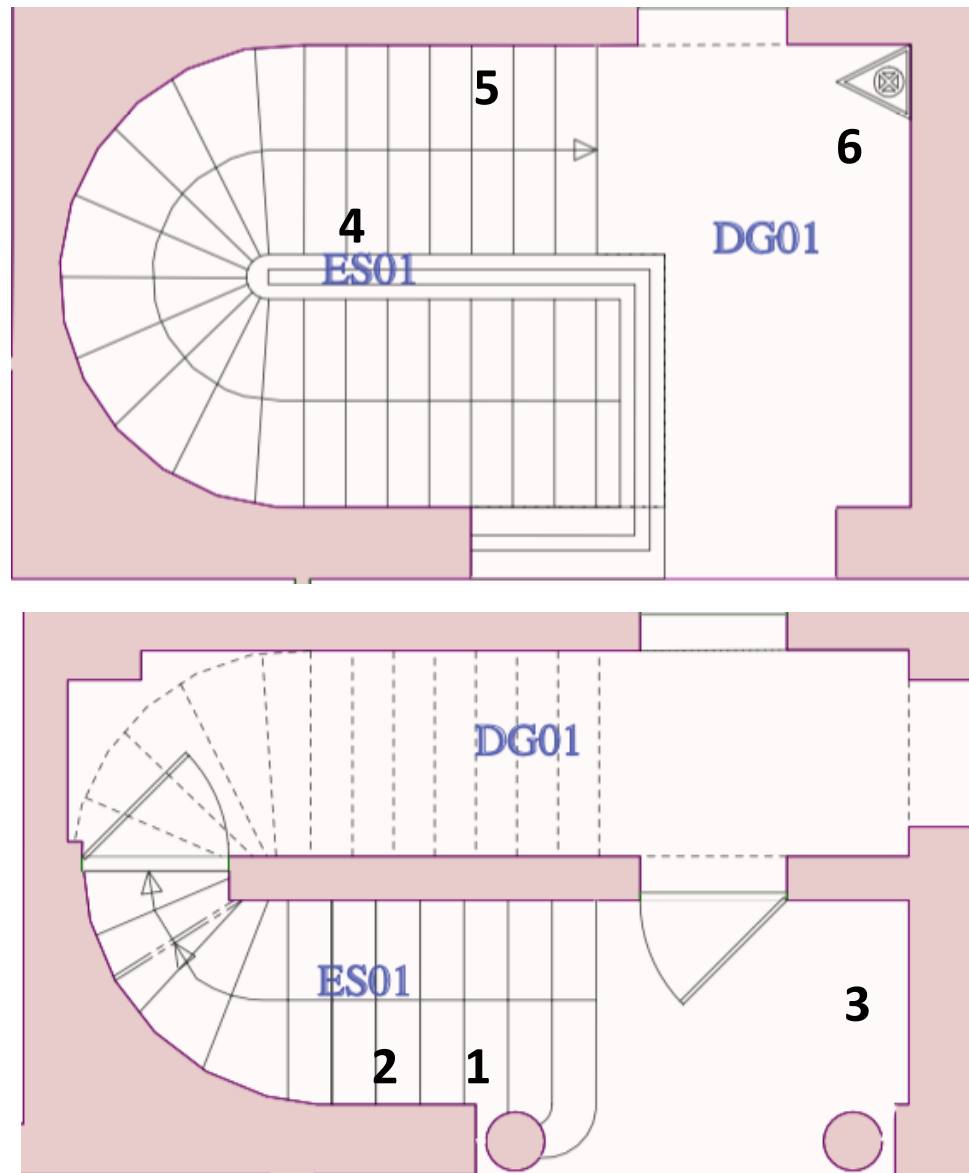
Troisième frise



La stratigraphie de la troisième et dernière frise sur le plafond du hall principal est similaire à celles des frises et inter-frises qui la surplombe. La première couche (en 6) est un beige brun avec une sous-couche brune. La deuxième couche (en 5) est également un jaune sable.

Sondages effectués sur la troisième frise en partant du plafond du mur sud du hall principal, © Noémie Klein

c) Escalier



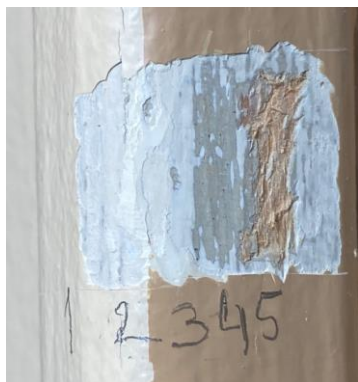
Localisation des sondages dans l'escalier

1. Moulure départ de l'escalier



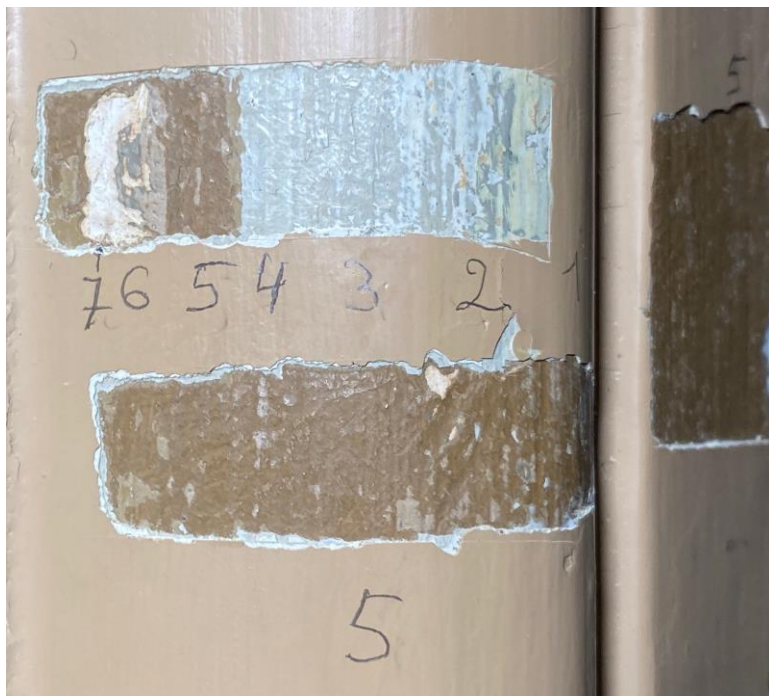
Vue d'ensemble des sondages réalisés en bas de l'escalier, © Noémie Klein

Encadrement ouverture en bas de l'escalier donnant vers le hall principal



On ne retrouve pas sur cet élément les couleurs habituellement observées dans les décors d'origine vus précédemment. La première couche (en 3) est le même gris clair (RAL 7035) que l'on a pu observer en troisième ou quatrième décor dans les autres pièces. Cet élément en bois a potentiellement été ajouté au cours du XX^e siècle, ou n'était pas peint à la fin du XIX^e siècle.

Sondage sur la moulure extérieure, © Noémie Klein



Sur la deuxième moulure, on observe que les deux premières couches sont, contrairement à l'élément précédent, similaires à celles que l'on retrouve sur les décors d'origine. La première strate (en 6) est brun gris (RAL 8019) et la seconde (en 5) est un brun olive (RAL 6022).

Une fenêtre plus grande a été dégagée pour montrer que la couche brun olive possède un léger effet de matière strié au pinceau qui peut faire penser à une imitation du bois. Le support est un enduit blanc contrairement à l'élément vu précédemment.

Sondages sur la moulure centrale, © Noémie Klein



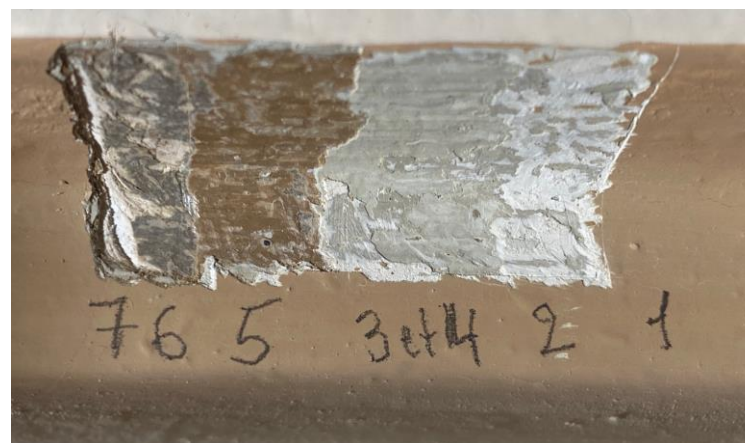
Sur le montant extérieur droit de l'encadrement donnant vers l'escalier, on remarque la même stratigraphie que pour la moulure centrale. Les premières couches sont en brun gris (en 6) et en brun olive (en 5) en imitation faux bois. Le support est également fait à partir d'un enduit blanc.

Sondages sur le montant extérieur droit, © Noémie Klein

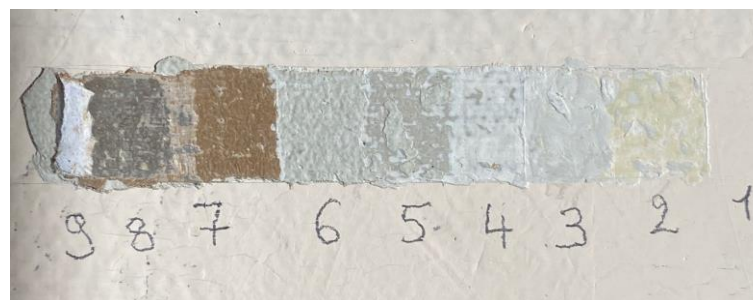
2. Mur en partie basse de l'escalier



Vue d'ensemble des sondages effectués sur le mur en bas de l'escalier, © Noémie Klein



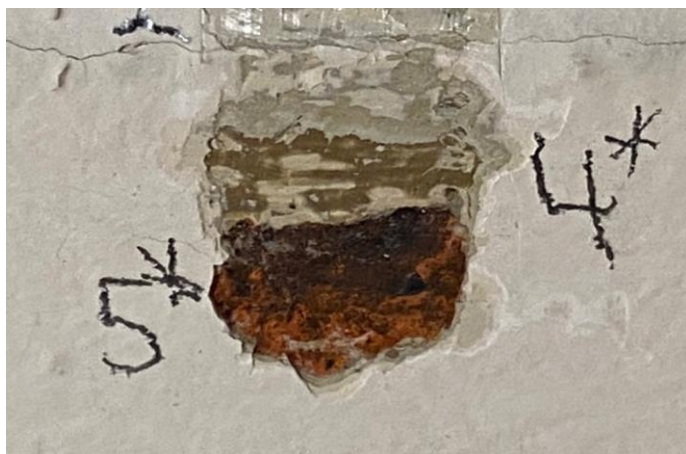
Coupe stratigraphique sur la frise en creux du mur de l'escalier, © Noémie Klein



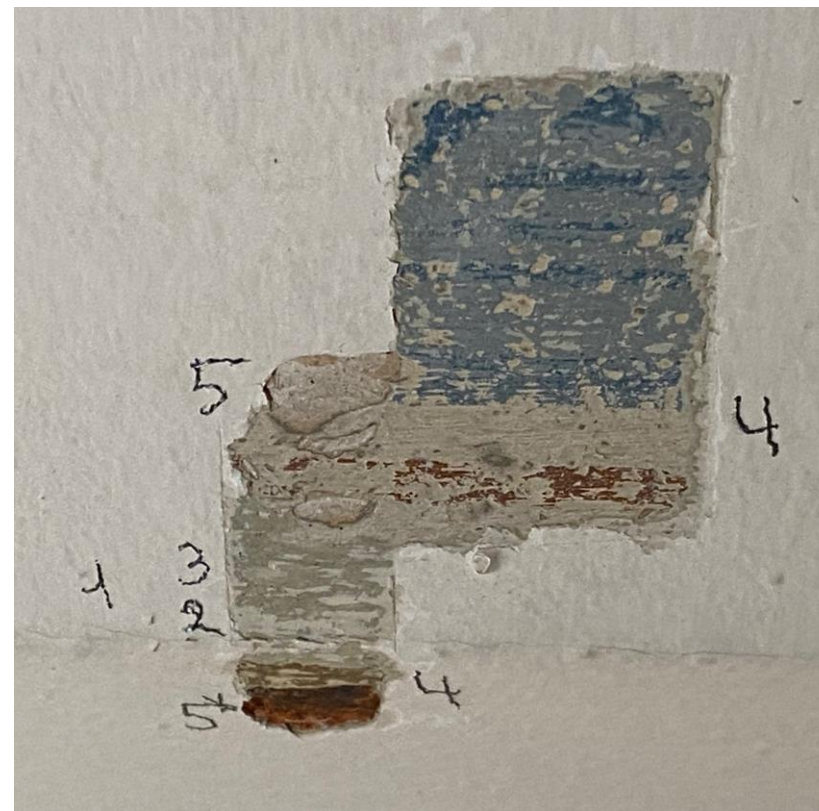
Coupe stratigraphique sur la partie plate du mur de l'escalier, © Noémie Klein

On observe plus de strates sur la partie plate que sur la frise en creux. Cependant, les premières strates sont de la même couleur. On note un brun gris (RAL 8019) pour la couche la plus ancienne (en 6) pour la frise creusée et en 8 pour la partie plate. La seconde couche est un brun olive (RAL 8008) sur une sous-couche beige (RAL 1001) (en 5 pour la frise et en 7 pour la partie plate). On remarque que le début de cette stratigraphie est exactement la même que sur les deux moulures d'encadrement vues précédemment qui sont juxtaposées à ce mur.

3. Plafond au bas de l'escalier



Coupe stratigraphique sur la poutre du plafond, © Noémie Klein



Coupe stratigraphique sur une des parties courbées du plafond, © Noémie Klein

Le plafond en bas de l'escalier situé sous le palier du premier étage est composé de deux voûtes de forme demi-cylindrique se retrouvant sur une fine poutre centrale. Le support de ce plafond est un enduit de type plâtre et la poutre centrale est en métal oxydé (en 5 et 5*). Le support a été directement peint avec un décor dont le style et les couleurs s'apparentent très fortement aux décors trouvés en deuxième strate dans le hall d'entrée et le hall principal. On peut supposer que ce plafond à motifs de forme cylindrique a été rajouté lors de la deuxième phase de décoration de la villa. Ce décor représente des filets sur un fond blanc perlé (RAL 1013). Sur la partie courbée, on peut distinguer un filet brun noisette (RAL 8011) et un motif plus large à fond bleu pastel (RAL 5024) agrémenté de filets en gentiane nacré (RAL 5025). La zone située sous la poutre est peinte en brun olive (RAL 8008).

4. Moulure mur en pied de garde-corps



Sondages effectués sur la moulure en pied de garde-corps de l'escalier, © Noémie Klein

Peu de couches de peinture ont été trouvées sur la moulure du mur en pied de garde-corps. Les couches observées sont dans des couleurs similaires à celles récentes qu'on peut voir sur d'autres éléments comme le mur de l'escalier juste en face, tel que le beige vert (RAL 1000) (en 3)¹. Nous pouvons en déduire que le support en pierre ne devait pas être peint aux origines de la construction de la villa.

¹ Voir p.35, strate 4 sur la coupe stratigraphique de la frise et strate 6 sur celle de la partie plate du mur. Ces deux strates sont également en beige vert (RAL 1000).

5. Mur en partie haute de l'escalier et moulure séparant la partie haute de la partie basse du mur de l'escalier



Sondages sur la partie supérieure du mur en haut de l'escalier et sur la moulure séparant la partie haute de la partie basse du mur de l'escalier

La stratigraphie de la moulure est similaire à celle de la partie basse du mur de l'escalier. On observe en première couche (en 6) un brun gris (RAL 8019), puis en deuxième couche (en 5) un brun sépia (RAL 8014) tirant vers le beige gris (RAL 1019). La troisième couche en 4 est le même beige vert (RAL 1000) vu précédemment, qui correspond à une strate plus récente certainement posée au cours du XX^e siècle.

La partie haute du mur de l'escalier est recouverte par moins de couches. On note cependant, les deux mêmes premières strates avec un brun gris (en 5), puis un brun noisette (RAL 8011) tirant vers le sépia (en 4).

6. Plafond du haut de l'escalier

Plafond



Fenêtre et sondages réalisés sur le plafond et la première frise

On remarque à travers les lacunes au plafond et les sondages que le plafond a été recouvert dans un premier temps d'un décor qui semble contemporain de celui retrouvé en première strate sur le plafond en bas de l'escalier et en deuxième strate sur les murs du hall d'entrée et du hall principal. Le décor de ce plafond se traduit par une bande en brun chocolat (RAL 8017) encadrant le décor près de la corniche et des filets dans les tons vert d'eau et bleu. Le filet bleu qu'on observe dans la lacune se rapproche de celui visible dans les lacunes au plafond du hall principal, identifié comme un bleu cobalt (RAL 5013). La seconde couche qui recouvre le plafond est de couleur brun vert (RAL 8000) (en 5).



Lacune au plafond montrant un reste de filet bleu appartenant au premier décor, © Noémie Klein

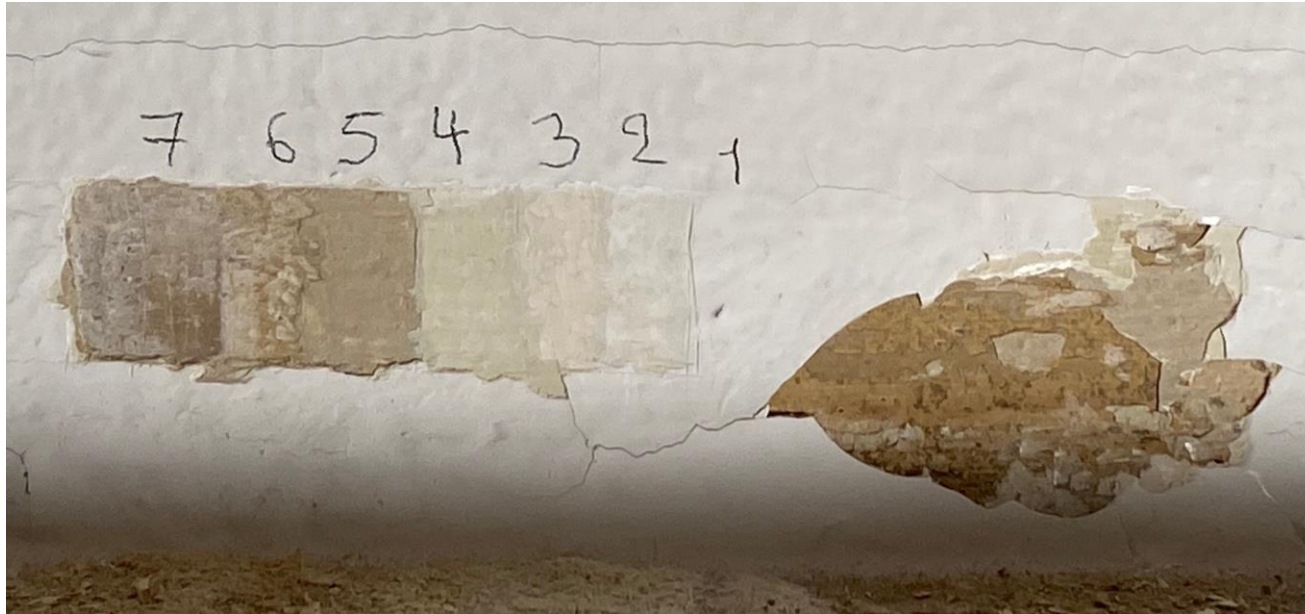
Première corniche / frise



Coupes stratigraphiques réalisées sur la première corniche après le plafond, © Noémie Klein

Sur l'enduit support, on observe une première couche (en 5) de couleur brun chocolat (RAL 8017) avec quelques traces de brun vert (RAL 8000). Cette couche serait donc la continuité de la bande d'encadrement peinte en brun chocolat sur le plafond. La couche suivante (en 4) est de couleur beige vert (RAL 1000) correspondant à une couche plus récente réalisée au cours du XX^e siècle, que l'on retrouve sur le reste des éléments sondés dans cette cage d'escalier. Cette strate beige verte est donc postérieure aux deux décors identifiés comme étant ceux d'origine.

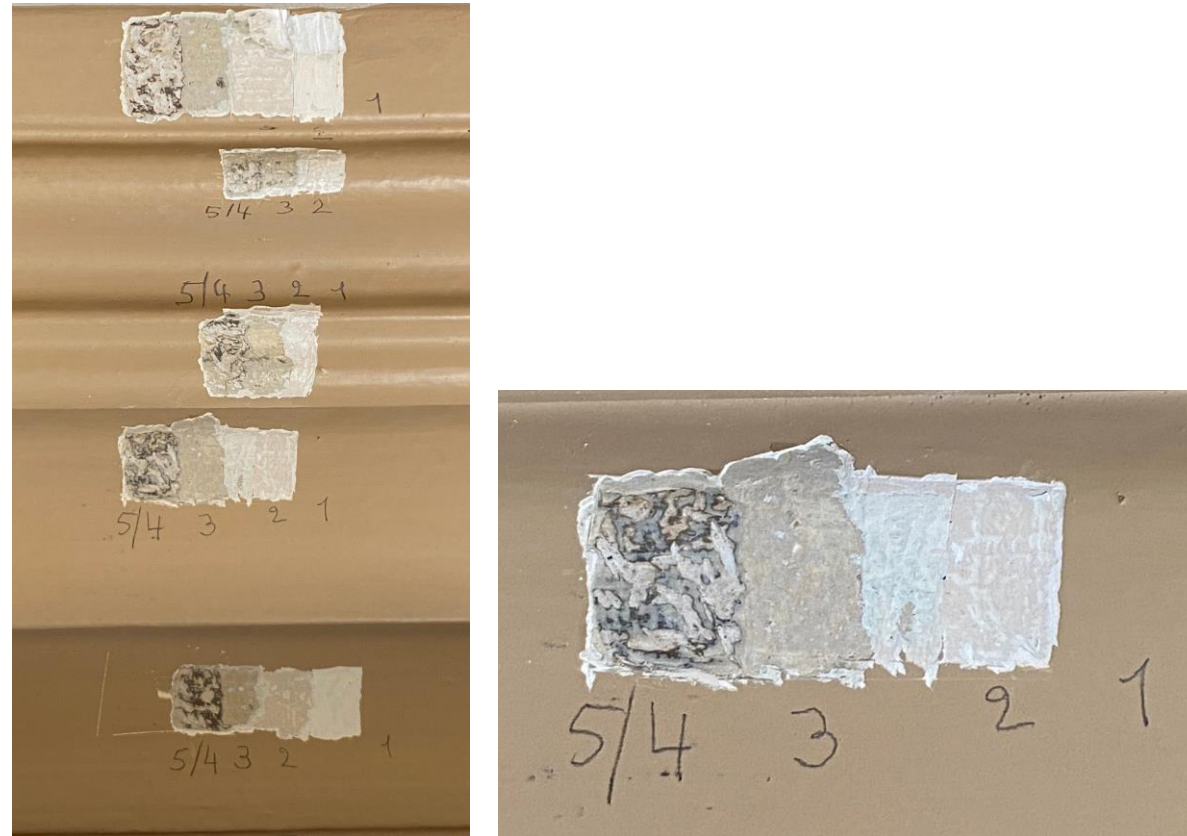
Inter-frise



Coupe stratigraphique sur l'inter-frise, © Noémie Klein

L'enduit support est recouvert de quelques traces d'une couleur brun pâle (RAL 8025) (en 7). La première couche (en 6) est un brun vert (RAL 6008) peint sur un enduit supplémentaire très fin et gris. La seconde couche (en 5) est de couleur beige vert (RAL 1000). Le premier enduit avec ses quelques traces de peinture laisse penser que la première couche de peinture a été abrasée pour appliquer le nouvel enduit qu'on observe en strate numéroté 6.

Dernière corniche/frise



Sondages réalisés sur la dernière corniche, © Noémie Klein

La stratigraphie de la dernière corniche est la même que celle de la première, à l'exception que la couche numéroté 5 sur la coupe qui correspond au premier décor. Elle ne comporte pas de traces de brun vert sur le brun chocolat (RAL 8017).

Conclusion

Cette recherche stratigraphique a permis de mettre en évidence que deux décors datant de la fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle sont encore en partie conservés sur les murs présentement étudiés de la villa Benecke. La villa ayant été construite au début des années 1880, les deux décors se sont vraisemblablement succédés rapidement, à une vingtaine ou une trentaine d'années d'intervalle. Le deuxième décor, recouvrant celui d'origine, présente un style et des motifs clairement identifiés comme appartenant à l'art nouveau. Le style art nouveau était très répandu à Strasbourg ; ayant existé entre les années 1893 et 1914, il est peu probable que le décor ait été réalisé après 1914. Les décors trouvés à la villa Benecke datant de cette période constituent un témoignage de cette époque. Ils font partie de l'histoire de la villa et de la ville de Strasbourg. Leur découverte permet d'élargir le répertoire de ce style.

Les tonalités principales retrouvées pour le décor d'origine sont :

1. Pour le hall d'entrée : le beige (RAL 1001), l'olive noire (RAL 6015), le beige nacré (RAL 1035), le rouge beige (RAL 3012), le brun gris (RAL 8019), le brun chocolat (RAL 8017), un mélange de blanc perlé (RAL 1013), de jaune olive (1020) et de jaune sable (RAL 1002), et le brun orangé (RAL 8023) pour les motifs ayant été observés.
2. Pour le plafond du hall d'entrée : l'ivoire clair (RAL 1015), le beige (RAL 1001).
3. Pour les portes : le brun gris (RAL 8019), l'olive noire (RAL 6015) avec parfois une sous-couche beige (1001).
4. Pour le hall principal : le brun gris (RAL 8019) tirant sur l'olive noire (RAL 6015).
5. Pour le plafond du hall principal : le beige gris (RAL 1019), le bleu de cobalt (RAL 5013), beige brun (RAL 1011), beige brun (RAL 1011) sur sous-couche beige gris (RAL 1019) avec effet de matière striée.
6. Pour les murs et moulures de l'escalier : uniquement du brun gris (RAL 8019).
7. Pour le plafond en bas de l'escalier : aucune strate pouvant correspondre au décor d'origine a été trouvée sur ce plafond. Ce plafond à voutes demi-cylindriques qui est en réalité un faux plafond, a certainement été ajouté lorsque la villa a fait l'objet de travaux de décoration intérieure pour correspondre au style art nouveau.
8. Pour le plafond du palier du 1^{er} étage : le premier décor d'origine n'est plus clairement visible dans cette zone, seulement quelques traces de brun pouvant y correspondre y ont été trouvées.

Les couleurs principales observées sur le deuxième décor sont :

1. Pour le hall d'entrée : le brun vert (RAL 8000), le vert jonc (RAL 6013) avec de matière striée, brun chocolat (RAL 8017)
Les motifs identifiés sont en vert jonc (RAL 6013), rouge beige (RAL 3012), rouge nacré (RAL 3032). D'autres couleurs n'ont pu être identifiées avec la RAL car trop usées sur l'encadrement de la fenêtre près du mur, mais on note du gris, du vert, du noir, du vert et du beige.
2. Pour le plafond du hall d'entrée : le blanc perlé (RAL 1013), le beige (RAL 1001), le beige brun (RAL 1011), le beige nacré (RAL 1035), le jaune citron (RAL 1012), le jaune sable (RAL 1002), le brun chocolat 5 (RAL 8017) et des rehauts dorés pouvant correspondre à de la feuille d'argent ou de la feuille dorée dont la nature n'a pas pu être identifiée sans analyses.
3. Pour les portes : Le brun beige brun (RAL 1011), le brun sépia (RAL 8014), le brun chocolat (RAL 8017).
4. Pour le hall principal : le beige brun (RAL 1011).
5. Pour le plafond du hall principal : un jaune citron (RAL 1012) tirant sur le jaune sable (RAL 1002) avec un effet de matière striée, le beige brun (RAL 1011) et le jaune sable (RAL 1002).
6. Pour les murs et moulures de l'escalier : le brun olive (RAL 8008) avec traces de sous-couche beige, brun sépia (RAL 8014) tirant sur le beige gris (RAL 1019), brun sépia tirant sur le brun noisette (RAL 8011).
7. Pour le plafond en bas de l'escalier : fond blanc perlé (1013) avec motifs brun olive (RAL 6022), brun noisette (RAL 8011), bleu pastel (RAL 5024) et gentiane nacré (RAL 5025).
8. Pour le plafond du palier du 1^{er} étage : le brun chocolat (RAL 8017), le bleu de cobalt (RAL 5013) et le brun vert (RAL 8000).